



AODA - Statement of Organizational Commitment

APEXA is committed to ensuring equal access and participation for people with disabilities. We are committed to treating people with disabilities in a way that allows them to maintain their dignity and independence. We believe in integration, and we are committed to meeting the needs of people with disabilities in a timely manner. We will do so by removing and preventing barriers to accessibility and meeting our accessibility requirements under the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act and Ontario's accessibility laws.

Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario - Déclaration d'engagement organisationnel

APEXA s'engage à assurer l'égalité d'accès et de participation pour les personnes handicapées. Nous sommes déterminés à traiter les personnes handicapées de manière à leur permettre de conserver leur dignité et leur indépendance. Nous croyons en l'intégration et nous sommes déterminés à répondre aux besoins des personnes handicapées dans les meilleurs délais. Nous le ferons en éliminant et en empêchant les obstacles à l'accessibilité et en respectant nos exigences en matière d'accessibilité en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et des lois ontariennes sur l'accessibilité.